Étranger

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mouvement international

Union internationale des ouvriers du textile. Au milieu d'août eut lieu à Prague une séance du Conseil général de l'Union internationale des ouvriers du textile. 11 fédérations nationales affiliées y étaient représentées. Mentionnons ce qui suit du rapport du secrétaire: En novembre prochain, une commission de l'Internationale entreprendra un voyage d'études dans le territoire de *l'industrie textile indienne.* Cette expédition a pour mission de se renseigner sur les conditions économiques et sociales et de préparer en même temps l'adhésion des ouvriers du textile indien à l'Internationale. Il résulte d'un voyage en *Pologne* du secrétaire international que les conditions syndicales de ce pays sont mauvaises sous tous les rapports et que les conditions de travail sont déplorables. Les efforts faits en vue de l'affiliation des ouvriers du textile espagnols et écossais n'ont abouti à aucun résultat pour le moment; mais ils sont poursuivis. Le secrétariat fit en outre une enquête sur les conditions d'organisation des ouvriers de la soie artificielle. L'effectif total de l'Internationale oscille actuellement entre 940,000 et un million de membres.

Après avoir pris connaissance du rapport suivi d'un vif débat, le conseil général discuta les nouveaux statuts de l'Internationale, lesquels décrivent exactement les buts de l'organisation et fixent son développement. On passa ensuite à la discussion de l'action de secours aux organisations nationales des ouvriers du textile financièrement faibles. Il leur sera accordé appui dans la mesure du possible. Un rapport sur l'organisation des ouvriers du textile italiens fit l'objet d'une attention particulière. Le temps encore disponible fut consacré au traitement d'affaires de nature interne et à l'éclaircissement de la question des rapports futurs avec les organisations d'ouvriers du textile non affiliées.

Union internationale des ouvriers du bois. Le comité exécutif de cette union s'est réuni le 26 août dernier à Dusseldorf. Pour la première fois y prenait part un délégué américain, représentant l'organisation de ce pays récemment affiliée à l'Union internationale. Celle-ci compte actuellement 1,001,331 membres répartis en 22 pays, parmi lesquels les Etats-Unis, l'Afrique du Sud et Cuba. Après avoir approuvé le rapport du secrétaire international, le comité discuta longuement de la situation économique internationale. La résolution adoptée en conclusion du débat approuve l'activité déployée par la F. S. I. pour mettre fin à la guerre économique qui sévit encore entre les nations. Elle l'encourage à persévérer dans cette voie et à user de toute son influence pour que la conférence économique international aboutisse à une complète solidarité économique entre toutes les nations.

Congrès international de la Fédération des ouvriers des transports. Ce congrès s'est tenu à Paris du 15 au 21 septembre. Le rapport moral et financier que le secrétariat a présenté, témoigne d'un développement réjouissant de cette organisation. Au 1er janvier 1926, l'I. T. F. comptait 83 organisations d'un effectif total de 2,140,123 membres, contre 72 organisations avec 1,958,617 membres en 1925. L'I. T. F. possède des groupements affiliés dans 35 pays. Au 1er janvier 1926, l'effectif se répartissait comme suit sur les diverses sections: cheminots 1,298,151 membres; ouvriers des transports 731,090 membres; gens de mer 110,882 membres. La situation financière s'est aussi améliorée: il a été perçu en cotisations 99,458.81 florins en 1924 et 109,398 florins 55 en 1925. Alors que 1924 présentait un déficit de 2000 florins, le rapport financier pour 1925 boucle par un excédent de recettes de 8400 florins. Les décisions du congrès sont concrétisées par plusieurs résolutions. L'une charge le secrétariat d'étudier les mesures appropriées permettant d'assister d'une manière uniforme les marins syndiqués tombant dans le besoin alors qu'ils se trouvent à l'étranger. Une autre charge le secrétariat de prendre toutes mesures utiles en vue de consolider l'Internationale des gens de mer, notamment en préparant les luttes d'ordre international que les marins auront à soutenir pour la sauvegarde de leurs intérêts. Enfin une troisième résolution concerne les conditions de salaire et de travail dans la navigation intérieure. Un programme détaillé précisant ces conditions a été adopté à l'unanimité.

Deux motions adoptées visent spécialement les cheminots. L'une concerne l'attelage automatique. Elle constate que toutes les enquêtes et études faites jusqu'ici ont abouti à la conclusion que l'adoption de cette mesure de sécurité est des plus nécessaires et insiste auprès des organisations affiliées pour qu'elles déploient une action énergique en sa faveur. L'autre résolution concerne l'électrification des chemins de fer qui, dans le cadre actuel des procédés d'exploitation, comporte à plusieus points de vue un avilissement des conditions du travail et charge les sections d'informer le secrétariat sur les mesures prises dans les différents pays au sujet de cette question.

La réélection du secrétaire général Fimmen a donné lieu à un vif débat. Finalement, sur la proposition des délégations allemande, autrichienne, tchécoslovaque, luxembourgeoise et suisse, Fimmen a été réélu, mais le conseil exécutif et le conseil général seront chargés d'examiner les faits signalés par les délégations belges et hollandaises. Si cette enquête prouve l'exactitude de ces accusations, les deux conseils auront à préparer une autre élection. Ces accusations portent sur l'activité de Fimmen, jugée contraire aux intérêts de la Fédération internationale.

Etranger

Les syndicats américains. Le Bureau de statistique du travail des Etats-Unis a fait une enquête sur le mouvement syndical américain. D'après celle-ci, le nombre des ouvriers organisés en Amérique du Nord s'élève à 4,443,523 à fin juin 1926, dont 202,000 au Canada et le reste aux Etats-Unis. 3,383,997 ouvriers appartiennent à « l'American Federation of Labor », l'Union syndicale américaine; les 1,059,526 ouvriers organisés restants sont membres d'organisations indépendantes. Il résulte de ces chiffres que le mouvement syndical américain est de nouveau en recrudescence, car l'Union syndicale américaine ne comptait en 1924 que 2,893,117 membres et les autres syndicats, dont la grande partie lui sont assez voisins, 713,621 membres. La plus grande fédération d'Amérique est sans contredit celle des mineurs qui compte 500,000 organisés. En second lieu vient la fédération des menuisiers et des charpentiers avec 376,400 membres. Parmi les organisations non affiliées à l'Union syndicale, il se trouve entre autres 20 syndicats de cheminots avec 700,000 adhérents. 454,200 cheminots sont affiliés à l'Union syndicale.

Grande-Bretagne. Le 58me congrès syndical ordinaire britannique s'est tenu à Bournemouth du 6 au 11 septembre. Ses travaux ont été suivis par 697 délégués représentant 208 organisations avec un effectif total de 4,365,414 adhérents (soit une augmentation de 14,000 membres sur l'année précédente).

Dans son discours d'ouverture, le président Pugh fit observer que la grève générale a été un témoignage du mécontentement croissant de la classe ouvrière au sujet du régime économique actuel. Parlant de la question internationale. Pugh déclara qu'en élaborant des accords syndicaux et en empêchant l'importation d'articles manufacturés en régime de sweating-system, des pays dont la situation économique est puissante, pourraient en aider d'autres dont le niveau de vie est plus bas, par la création de fortes organisations syndicales parmi les travailleurs durement exploités. L'unité syndicale en serait fortifiée. Il faut éviter que celle-ci ne soit que de pure forme. La véritable unité syndicale ne peut se créer que par la poursuite de buts uniformes et par des conceptions identiques sur les méthodes à appliquer dans une véritable et sincère collaboration internationale.

Le congrès adopta à une grande majorité une proposition demandant la création de fédérations d'industrie. L'augmentation des compétences accordées au conseil général des Trade-Unions retint également l'attention du congrès. Cette proposition fut vigoureusement défendue par les mineurs aidés de quelques petits groupements de peu d'importance. Le congrès refusa d'ajouter à la proposition d'élargissement *en principe* des pouvoirs, un amendement d'élargissement *immédiat*. Cette question sera discutée, avec celle ayant trait à la grève générale, au cours d'une conférence des comités exécutifs nationaux, qui se tiendra après la grève des mineurs. Le rapport qui sera présenté au congrès de l'année prochaine, sera élaboré sur la base de cette discussion. Le congrès décida de continuer l'appui financier accordé aux mineurs.

Un télégramme de Tomsky, président de la Fédération syndicale russe, souleva l'indignation du congrès. Le congrès adopta néanmoins par 2,959,000 voix contre 814,000, une résolution soulignant l'importance de la création d'une Internationale syndicale unique et invitant le conseil général à poursuivre ses efforts en ce sens. Par contre, un amendement demandant au conseil général d'inviter la F. S. I. à se réunir en conférence avec les russes « sans conditions préalables » fut repoussée par 2,416,000 voix contre 1,237,000 voix.

En réponse aux attaques gouvernementales contre les syndicats et leur position légale, le congrès adopta un ordre du jour rédigé en termes très vifs, s'élevant contre l'intention du gouvernement conservateur de saisir le parlement de lois limitant le droit syndical et enlevant aux fonctionnaires le droit de coalition.

Après avoir adopté une motion protestant contre toutes actions susceptibles de mener à de nouvelles guerres, le congrès a réélu son conseil général dans sa composition ancienne, à peu d'exceptions près.

Portugal. Le mouvement syndical portugais, de date récente, fut dès le début de caractère nettement anarcho-syndicaliste. Aussi, de bonnes organisations y font complètement défaut, les groupements syndicalistes n'attachant pas grande valeur aux résultats pratiques. Les salaires sont faibles et les conditions de travail très médiocres. Les ouvriers agricoles reçoivent un salaire qui ne dépasse pas 10 à 15 escudos pour une journée de 10 à 12 heures de travail. (Un escudos vaut au cours actuel environ 24 centimes suisses.)

Comme la Fédération syndicale anarchiste portugaise ne groupe qu'environ 30,000 ouvriers et la Fédération syndicale libre quelque 10,000, tandis que le nombre d'ouvriers non organisés est d'environ 700,000, les salaires des autres catégories de travailleurs sont tout aussi bas. Les cheminots et les gens de mer gagnent de 20 à 25 escudos par jour. Des mouvements de grève en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail n'eurent de succès que dans quelques professions, les trampays par exemple. L'ignorance est un gros écueil au développement du mouvement ouvrier: les travailleurs sont illettrés dans la proportion de 60 à 70 % et complètement indifférents tant au point de vue politique que syndical. Par contre, l'influence de l'Eglise catholique est très grande sur les masses.

Cette situation oblige le parti socialiste et la fédération des syndicats libres à concentrer leur activité sur l'éducation et l'organisation des travailleurs. La fédération des syndicats libres entretient deux secrétariats. L'un à Lisbonne pour le Sud du pays, l'autre à Porto pour le Nord. Des écoles ouvrières ont été créées dans toutes les grandes villes avec cours donnés le jour et le soir. La situation du mouvement ouvrier, qui avait auparavant une certaine influence dans les municipalités et députés au parlement, est devenue très pénible depuis l'avènement d'un gouvernement militaire et la dissolution du parlement.

Suède. Le congrès de la Fédération suédoise de syndicats s'est tenu du 28 août au 4 septembre à Stockholm. Pas moins de 191 délégués avaient été envoyés par les organisations affiliées.

Le rapport de gestion fut approuvé à l'unanimité. Il constate un fort développement depuis le dernier congrès tenu il y a quatre ans. L'effectif est monté de 292,917 membres en 1922 à 397,354 unités en juin 1926 (dont 360,000 hommes et 37,000 femmes). Des réductions de salaire ont été empêchées dans la période de crise, de sorte que le salaire réel versé en 1925 est de 22 % au-dessus du niveau de 1913.

Le congrès discuta ensuite une proposition tendant à réorganiser la fédération dans un sens centralisateur. Les compétences du bureau en auraient été augmentées. Les motionnaires pensaient par là arriver plus facilement à l'augmentation des salaires des ouvriers les moins rétribués et à créer un niveau de salaire plus égal. Combattue par le bureau, cette suggestion fut renvoyée pour examen plus approfondi. Le congrès reprit alors l'importante question de l'organisation par industrie,[1] décidée par le congrès de 1922. Cette transformation devait se faire avant le 1er janvier 1926; mais, à cette date, elle n'était pas effectuée. Le bureau a élaboré entre temps un projet marquant un compromis entre l'ancienne situation et l'organisation par industrie. Il spécifiait que tous les travailleurs au bénéfice d'un même contrat collectif devaient appartenir à la même organisation. De nombreuses motions étaient soumises au congrès sur cette question; elles exprimaient les plus grandes divergences d'opinion quant à l'utilité et à l'efficacité de cette nouvelle forme d'organisation. Les représentants de quelques organisations ne cachèrent pas que celles-ci quitteraient la centrale nationale plutôt que de renoncer à leur indépendance. Le congrès adopta à une grande majorité un projet élaboré par le bureau. Ce projet fixe les bases d'organisation par industries, invite les sections à accélérer l'affiliation aux cartels locaux et aux fédérations d'industries. Les conflits de frontières syndicales pouvant surgir seront résolus par voie de pourparlers en présence d'une membre du bureau. Aucune fédération ne sera exclue, pas même celles qui ne donneraient pas suite à cette décision. Seul le prochain congrès syndical pourra prendre des mesures définitives à cet égard.

Le congrès précisa également les tâches des cartels locaux. Ceux-ci ne pourront s'occuper de questions relevant des compétences des fédérations, ni décréter des boycotts, etc. Le congrès condamna la tendance de certaines fédérations, principalement dans le bâtiment, à

[1] Voir *Revue syndicale* 1926, numéro 1, page 15.

limiter le marché du travail par le refus d'admettre de nouveaux membres. Une motion proposée par le bureau et s'affirmant pour une politique de la porte ouverte, fut adoptée à une grande majorité. Une proposition tendant à refuser aux syndicats l'autorisation d'adhérer collectivement au parti, fut rejetée.

Notices

La solidarité internationale. Le journal *Hoch- und Tiefbau,* organe officiel de la fédération des entrepreneurs, s'émeut outre mesure au sujet de l'appel de l'Union syndicale en faveur des mineurs anglais. Il écrit entre autres: « Finalement, les choses en sont à un tel point que les syndicats feraient mieux de s'occuper d'autres devoirs les touchant de plus près, au lieu de quêter des centaines de milliers de francs pour les envoyer à des organisations étrangères de lutte de classe, lesquelles soumettent sans nécessité aucune leurs membres à une épreuve inexcusable... » Les choses en sont maintenant à un tel point qu'il est absolument impossible d'accomplir un acte équitable aux yeux de la fédération des entrepreneurs. Lorsqu'il s'est agi d'améliorer les caisses de chômage, dont bénéficient incontestablement les ouvriers du bâtiment en première ligne, ce furent alors messieurs les représentants des entrepreneurs qui mirent tout en œuvre pour désavantager le plus possible les caisses syndicales. Il se sont aidés à élaborer des prescriptions de contrôle, qui peuvent être taxées de chicaneuses, pour les saboter eux-mêmes dans la suite. Il ne faut donc pas prendre au sérieux les lamentations du journal *Hoch- und Tiefbau.* Par contre, ce fut certainement une autre opinion qui engagea ce journal à écrire: Bien que ce soient les ouvriers suisses qui envoyent de l'argent à travers le canal pour venir au secours de leurs frères anglais, il pourrait bien arriver un jour où ce sera le contraire, c'est-à-dire que ce soient les ouvriers anglais qui soutiennent les ouvriers suisses dans leur lutte contre l'intransigeance des patrons.

Nous n'avons encore vu nulle part, du moins jusqu'à aujourd'hui, aucun signe que messieurs les entrepreneurs suisses tentent « une pacification graduelle du rapport entre le capital et le travail », si ce n'est dans le sens que les ouvriers se soumenttent sans résistance aucune aux ordres despotiques de ces messieurs. Mais les entrepreneurs n'y parviendront jamais.

Bibliographie

Sassenbach Joh.: Vingt-cinq années de mouvement syndical international. Amsterdam (1926). 140 pages. Prix fr. 1.50. Edition de la Fédération syndicale internationale (Amsterdam), 31, Tesselschadestraat. En vente aux Coopératives réunies, rue de la Serre, 43, à La Chaux-de-Fonds.

Cette étude faite et publiée sur décision de la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam à l'occasion du XXVme anniversaire de la création du mouvement syndical international, décrit, après une brève introduction et un court exposé des premières tentatives de collaboration syndicale internationale, le développement de l'Internationale syndicale depuis sa fondation en 1901 jusqu'en 1926. On y lira avec intérêt la correspondance échangée durant la guerre mondiale entre les organisations des nations belligérantes. Puis, les efforts de reconstruction après la guerre, sont donnés en un raccourci des plus instructif. Tout syndiqué désirant connaître l'histoire de la F. S. I. lira avec fruit cette brochure formant le cahier 4/5 de la bibliothèque syndicale internationale.

Publications du Bureau international du travail:

Les méthodes de la statistique des conflits du travail. Prix fr. 1.25. Une étude des principaux éléments des méthodes d'élaboration des statistiques des conflits du travail et esquisse des principes sur la base desquels un certain degré de comparabilité internationale peut être atteint.

Les méthodes de la statistique des conventions collectives. Prix fr. 1.—. Cet ouvrage contient un exposé des problèmes généraux des statistiques des conventions collectives; des méthodes suivies pour relever le nombre de ces conventions et mesurer leur importance et les divers critères qui peuvent être adoptés pour la classification des conventions collectives.

Les méthodes d'enquête sur les budgets familiaux. Prix fr. 2.—. Cette brochure de 106 pages contient une étude approfondie de cette importante question en relation directe avec le calcul des nombres indices du coût de la vie.

Revue internationale du travail. Le numéro fr. 3.—. Abonnement annuel fr. 30.—. Principaux articles du numéro de septembre: Les associations patronales allemandes (W. Krüger). La réforme syndicale en Italie (Gera Arias). Le mouvement syndical dans les pays balkaniques.

Le coût de la vie

(calculé sur la base de l'index fédéral d'entente)

	Index pour l'alimentation, le combustible, le vêtement et le loyer			
	Office fédéral du travail	Offices locaux de statistique		
		Berne	Zurich	St-Gall
1914 Juin	100	100	100	100
1916 Moyenne annuelle	—	128	126	—
1918 »	—	201	197	—
1920 »	—	223	223	—
1921 »	—	204	203	—
1922 »	—	170	169	—
1923 »	—	173	168	—
1924 »	—	177	171	—
1925 Janvier	100	178	173	165
1925 Mars	100	178	171	163
1925 Mai	168	175	170	161
1925 Juillet	168	175	170	163
1925 Septembre	168	176	171	163
1925 Novembre	167	175	169	162
1926 Janvier	166	173	168	160
1926 Février	164	172	167	159
1926 Mars	163	171	165	158
1926 Avril	162	169	165	157
1926 Mai	162	169	164	155
1926 Juin	162	170	163	155
1926 Juillet	162	170	164	155
1926 Août	161	169	163	154